

Faculté de droit



ECRI2201 Politique criminelle

[30h] 3 crédits

Enseignant(s): Maria Luisa Cesoni
Langue d'enseignement : français
Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du cours est de former les étudiants à ce que M. Ancel, Président du Centre de recherches de politique criminelle de Paris, appelait "la méthode de base" de la recherche de politique criminelle, cette méthode "consistant, selon la démarche comparative, à étudier l'évolution, l'état actuel et le devenir" des dispositifs de "lutte contre le crime" ou de "redistribution des coûts sociaux du crime" (Bernat de Celis).

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Afin d'atteindre les objectifs susvisés, le cours approfondit, dans un premier temps, la formation théorique des étudiants en les introduisant à la manière dont la politique criminelle a été pensée dans le cadre de diverses doctrines dont les instances nationales et européennes semblent s'inspirer. Il les introduit, dans un deuxième temps, à la connaissance de différents outils de la recherche en politique criminelle ; il procède, dans un troisième temps, à l'analyse de dispositifs et de pratiques spécifiques de lutte contre le crime ou de redistribution des coûts sociaux du crime. L'enseignant veille, à ce stade, à ce que la sélection des dispositifs et pratiques étudiés permette d'informer les étudiants sur les divers acteurs qui, en Europe, contribuent à la définition des politiques criminelles.

Résumé : Contenu et Méthodes

Après avoir introduit et discuté la notion de "politique criminelle", le cours s'attache à analyser certains modèles théoriques de politique criminelle, élaborés notamment par Mireille Delmas-Marty et Luigi Ferrajoli. Il s'agira, ensuite, d'examiner les courants de pensée criminologique auxquels ces modèles peuvent s'inspirer ou se rattacher.

Cette partie introduit les étudiants à l'étude de la rationalité, pénale ou sociale, qui traverse de part en part les dispositifs de prévention ou de répression qui sont mis en oeuvre, s'attache à en mettre en évidence "les pièces essentielles", ainsi que la philosophie qui leur est sous-jacente, tout en soulignant les indices de transformations contemporaines de la rationalité pénale. Dans un deuxième temps, après un tour d'horizon visant à développer la connaissance des outils de recherche utilisés afin d'appréhender ou de fonder la politique criminelle, il s'agira d'étudier des dispositifs et des pratiques spécifiques de lutte contre le crime. A cette fin on mobilisera, entre autres, des recherches réalisées par ou sous la direction de l'enseignant.

Le cours est dispensé sous forme de cours ex cathedra, enrichi le cas échéant de l'apport d'intervenants extérieurs, mais fera place à une valorisation de l'interaction entre enseignant et étudiants.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Une bibliographie de référence sera proposée aux étudiants, reprenant des ouvrages ou articles dont la lecture est tantôt obligatoire, tantôt facultative. L'examen est écrit.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM21MS	Première année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire
CRIM22	Deuxième licence en criminologie	(3 crédits)	Obligatoire
CRIM22MS	Deuxième année du master en criminologie, à finalité spécialisée	(3 crédits)	Obligatoire
CRIM3DA	Diplôme d'études approfondies en criminologie	(3 crédits)	